Journal de Roubaix

Cinquante-deuxième année. — N° 4. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX VENDREDI 4 JANVIER 1907.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements { Trois mois..... 5 francs / Six mois..... 9 — / Un an..... 16 —
Belgique . . . . . .
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 20, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5;
A Mouscron..... Chez M. Henri Lorengel, rue de la Station;
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux bureaux

A. VANESTE
90, Rue Faidherbe, LILLE
Choix le plus complet de BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX pour CORBEILLES DE MARIAGE

Le Double Assassinat de Croix

EFFONDREMENT D'UNE CHARPENTE EN FER A COMINES. QUATRE VICTIMES

HUIT PAGES 5 Centimes

LA CONFIANCE

Les fluctuations de la petite épargne constituent un excellent et sûr baromètre politique. Il faut les suivre avec attention et intérêt.

Le total des opérations des Caisses d'Epargne en 1906 accuse un *excédent de retraits* de *quarante un millions* 565.248 fr. 28 c. C'est très joliet, comme l'on voit.

M. Combes avait eu toutefois quelque chose de mieux en 1904. Cette année-là, après deux ans de persécutions et de scandales, l'excédent des retraits des Caisses d'Epargne avait dépassé *quarante-trois millions*. C'était battre le record de la défiance et de la mésestime!

Vint le Cabinet Rouvier et alors, si l'on veut bien s'en souvenir, revint l'excédent des dépôts: En deux mois, il y eut un excédent de dépôts de plus de quinze millions. M. Rouvier, c'est un fait, inspirait la confiance aux épargnistes et aux capitalistes petits et grands.

Cette confiance, qui ne se décrète pas mais qui s'inspire, a continué tant que le Président du Conseil fut ou parût le maître de sa politique. Elle commença à fléchir et, finalement, à s'enfuir quand M. Rouvier qui avait cependant rendu au pays des services que nous attendons encore de M. Clémenceau, céda aux sollicitations de certains de ses collègues. Elle disparut tout à fait quand la Séparation — que M. Rouvier ne voulait pas, — devint le fait gouvernemental et s'accomplit dans les conditions qu'on sait, sous les auspices de M. Briand et de deux ministres francs-maçons, les FF∴ Bienvenu-Martin et Dubief. C'était au début de 1906.

Les Cabinets Sarrien et Clémenceau n'ont fait depuis qu'augmenter la défiance instinctive de l'épargne. Les bas de laine et les livrets de Caisses d'Epargne ont l'horreur du grabuge, des menaces, de la persécution. Bref, au total, 41 millions et demi d'excédents de retraits.... Et cela, cette fois, sans qu'on puisse dire qu'il y ait eu même un simulacre de campagne pessimiste, ni la moindre influence s'exerçant à détourner les fonds des caisses publiques.

Les retraits, c'est un acte spontané, irréfléchi un peu, timide, sournois. Cela se fait sans bruit, comme à la dérobée, comme agit le monsieur qui tache soigneusement ses petites économies dans un coin ignoré.

La discrétion de cette peur est justement ce qui lui donne le caractère d'un avertissement que le gouvernement ne devrait pas dédaigner.

Nous sommes de ceux, nous l'avouons très franchement, qui croyons les petites économies des travailleurs en sûreté dans les Caisses d'Epargne mieux que n'importe où. Nous affirmons qu'un bon livret de Caisse d'Epargne vaut mieux que cent billets de loterie. Quelle que soit la gravité des événements, nous ne comprenons pas et nous blâmerions même volontiers ceux qui retirent leurs fonds des Caisses d'Epargne, nationale ou communales.

Nous ne cessons de répéter cela au public. Seulement le public ne nous croit pas; il se défie.. *L'enseigne lui gâte la boutique*. Qu'y faire?

L'argent est très susceptible, très timoré, si l'on veut. M. Clémenceau n'aura jamais la confiance de l'argent, et il faut bien reconnaître équitablement qu'il ne fait rien pour la gagner.

On répète sans cesse le mot fameux du baron Louis: « Faites-moi une bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. » C'est devenu une redite fastidieuse et quelquefois appliquée plus encore à tort qu'à travers. Mais c'est une formule très juste si l'on veut simplement affirmer par elle la parenté directe qui existe entre la morale d'une nation, entre sa conduite politique et ses intérêts matériels.

Un Etat fort ne peut pas être, — et c'est là la moralité interne des événements, — un Etat malfaisant, un Etat molestant ses propres citoyens. Un Etat prospère et accroissant sa prospérité ne sera jamais un Etat désordonné et divisé. La discorde atteint la patrie au cœur, mais elle la frappe aussi, qu'on le sache bien, à la caisse.

Quand donc la petite épargne se détourne silencieusement et maladroitement peut-être des caisses publiques, elle donne une leçon au pouvoir; elle lui adresse une remontrance plus démonstrative en un sens que la plus éloquente protestation.

M. Clémenceau a refusé sa confiance aux quarante et quelques ministères de la République. La France du Travail la lui refuse à son tour comme elle la refusait à M. Combes.

F. GAUCHERAND.

BULLETIN

2 janvier.

L'Assemblée générale des Evêques n'aurait lieu que le 22 janvier.

Le tribunal de Bar-le-Duc a rendu un jugement au bénéfice de l'association cultuelle schismatique de Culey.

—x—

Le général Picquart, ministre de la guerre, s'est embarqué à Toulon pour Bizerte.

—x—

Le cadi du brigand Raisouli a été arrêté. Le prétendant prépare, dit-on, la résistance.

—x—

Des bagarres sanglantes continuent à Lodz, dans la Pologne russe.

—x—

Une nouvelle catastrophe de chemin de fer s'est produite aux Etats-Unis. Il y a de nombreuses victimes.

—x—

Une charpente en fer s'est écroulée dans une usine en construction à Comines. Un ouvrier a été tué, trois blessés.

—x—

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition spéciale de mardi matin, un horrible forfait a été commis à Croix. Deux femmes, la mère et la fille, ont été tuées avec une cruauté féroce.

INFORMATIONS

Le mouvement des Caisses d'épargne

Paris, 2 janvier. — Voici le relevé des opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la Caisse des dépôts et consignations du 21 au 31 décembre 1906 : dépôts de fonds, 3.990.626 fr. 04; retraits de fonds, 6.954.881.02; excédent de retraits, 2. 964.254 fr. 98. Excédent de retraits, du 1er janvier au 31 décembre 1906, 41.565.248 fr. 28.

Le scandale de Béziers

Béziers, 2 janvier. — L'instruction de l'affaire de faux et de fraude, dans laquelle est compromis le négociant en vins, Tessier, continue, avec une sage lenteur. Tous les employés d'octroi ne sont pas encore mis hors cause bien qu'il soit établi que la plupart de leurs signatures ont été contrefaites; on croit que les fraudeurs *possédaient un timbre faux*.

L'espion de Lunéville

Lunéville, 2 janvier. — Jourdias, arrêté le 27 juillet à la gare de Blainville au moment où il retirait des colis contenant des documents volés à la direction de l'artillerie d'Epinal, a comparu ce matin devant le tribunal correctionnel de Lunéville. Jourdias nie avoir trahi et déclare avoir essayé d'escroquer l'Allemagne en lui vendant des documents sans valeur. Le jugement a été remis à huitaine. Les débats ont eu lieu à huis-clos.

Les grèves

Paris, 2 janvier. — A Saint-Denis-des-Fontaines, arrondissement de Ceret, les travailleurs agricoles ont décidé, dans une réunion, la grève générale; les grévistes ont parcouru les rues en chantant l'*Internationale*.

On mande de Toulouse que la grève des employés du chemin de fer d'intérêt départemental de la Compagnie du Sud-Ouest, a été déclarée. Ce matin, aucun train des quatres lignes n'a été mis en marche.

A Alais, les filateurs ont ouvert leurs usines ce matin, mais la reprise du travail n'a pas eu lieu. Trouvant insuffisante l'augmentation consentie par les patrons, un certain nombre de fileuses grévistes se sont portées aux abords des ateliers et ont empêché de rentrer les ouvrières qui voulaient travailler.

L'affaire Mouthon-Caron

Paris, 2 janvier. — Nous avons dit que M. Joliot, chargé de l'instruction de l'affaire Mouthon-Caron avait inculpé trois autres personnes parmi lesquelles un avocat stagiaire. Ce dernier serait Me Boulanger, qui a demandé au bâtonnier de l'ordre des avocats de vouloir bien l'assister. Me Chenu aurait fait connaître aujourd'hui qu'il consentait à être son défenseur.

CHOSES ET AUTRES

La marraine de Lili vient la voir dans l'après-midi du jour de l'an.

— Eh bien, ma petite Lili, que dis-tu de ce joli sac de bonbons, que je t'ai envoyé ce matin?

— Je dis qu'il est fini!

—x—

M. Clémenceau reçoit la visite d'un député qui vient lui présenter ses vœux.

— A mon tour, répond aimablement, le président du Conseil, je souhaite que vos désirs se réalisent...

Et l'autre alors, avec un léger reproche :

— Si vous m'aviez dit cela au moment où vous formiez votre ministère!...

—x—

On dit devant Calino :

— Comme le temps passe tout de même!

— Oui, répond-il; il ne devrait y avoir de premier de l'an que tous les deux ans!

LA PROPAGANDE ANTIMILITARISTE

La Confédération Générale du Travail prépare l'agitation autour des conseils de revision

Paris, 2 janvier. — Malgré les poursuites dirigées récemment contre plusieurs de ses membres, en raison de la campagne antimilitariste, la confédération générale du travail n'en continue pas moins sa propagande odieuse contre l'idée de patrie.

Les révolutionnaires manifestent l'intention de faire de l'agitation autour des opérations du conseil de revision qui vont avoir lieu prochainement.

A cet effet, l'organe officiel de la confédération générale adresse à tous les syndiqués un appel. Voici, à titre de document, un extrait de cet appel :

« Il est de notre intérêt, de notre devoir, de profiter de toutes les circonstances pour démontrer que l'armée n'a pour raison d'être que la défense des frontières du capital; or, quelle meilleure occasion que celle du conseil de revision. »

L'appel annonce en outre que la « Voix du Peuple » publiera, à cette occasion, un numéro exceptionnel illustré à la fin du mois.

Le voyage d'études du général Picquart

Le ministre de la guerre à Bizerte

Toulons, 2 janvier. — Le général Picquart est arrivé à Toulon avec trente-cinq minutes de retard. Sur le quai de la gare se trouvaient le vice-amiral Marquis, préfet maritime; les généraux Privat, commandant la division coloniale; d'Esclaibes, adjoint au gouverneur; les contre-amiraux de l'escadre et du port; Peyss, sous-préfet; Escartefigue, maire de Toulon et le conseil municipal socialiste, le capitaine de vaisseau Huguet, commandant le « Condé », etc. Le sous-préfet a présenté au ministre une délégation de la section de la Ligue des droits de l'homme de la ville d'Hyères qui venait le féliciter.

Le cortège s'est rendu dans l'arsenal où des canots à vapeur attendaient au quai de l'Horloge. Dès que le ministre et sa suite eurent embarqué à bord du « Condé », le croiseur a fait route sur Bizerte.

LE RACHAT DE L'OUEST

Paris, 2 janvier. — Nous avons publié un procès-verbal de la commission des chemins de fer du Sénat au sujet du rachat de l'Ouest. Dans ce communiqué, la commission disait que le dossier de l'opération ne lui avait été apporté que le 11 décembre que « les renseignements complémentaires qu'elle avait réclamés comme nécessaires ne lui étaient pas parvenus assez tôt pour qu'elle mit fin à la délibération, qu'en conséquence, la commission dégageait sa responsabilité du fait d'ajournement du rapport. »

Le gouvernement n'a pas goûté cette note. Il y fait répondre par une note officieuse tendant à démontrer qu'il a donné en temps utile tous les renseignements désirables et à rejeter ainsi sur la commission la responsabilité qu'elle a rejetée sur lui.

EN RUSSIE

Graves désordres à Lodz

NOMBREUX TUÉS ET BLESSÉS

Lods, 2 janvier. — Trois ouvriers sont morts et onze ont été grièvement blessés dans les bagarres survenues hier entre nationalistes et socialistes. Septante-quatre sans travail ont été exilés.

Deux entrepôts d'alcool du gouvernement ont été attaqués et pillés par des terroristes qui se sont enfuis.

Le lock-out continue.

Le directeur de la filature Scheibler offre 1.000 roubles de récompense à qui s'emparera des meurtriers de leur mécanicien.

RAISOULI N'EST PAS CAPTURÉ

LE CADI PRIS POUR LE CHEF

C'est le cadi du brigand qui a été arrêté. — Raisouli préparerait la résistance. — Les Européens débarqueront-ils ?

Raisouli n'a pas été capturé, comme l'annoncent quelques journaux. C'est le cadi de Raisouli — personnage de minime importance — qui a été fait prisonnier dans les environs de Zinat par une troupe de Marocains fidèles au sultan.

D'après les dépêches, au contraire, le brigand, retranché dans sa forteresse, se préparerait activement à la résistance, élèverait des murailles, percerait des créneaux et serait prêt à braver la méhalla de Guebbas, même aidée par les Européens.

Le cadi capturé

L'arrestation du cadi de Raisouli a été opérée dans un village près de Zinat, qu'une centaine de soldats de la méhalla avait cerné pendant la nuit.

C'est Ben-Mansour lui-même qui a surpris le cadi. Il avait gagné la complicité de deux des anciens partisans du brigand, arrêtés par Guebbas.

La caravane du cadi a eu quelques blessés pendant l'attaque du village.

Le cadi a été transféré à la casba de Tanger.

Contre Raisouli

S'il faut en croire un télégramme de Tanger, des troupes ont été envoyées de cette ville à Arzila, avec million de reprendre possession de cette ville, au nom du sultan.

Quant aux opérations directes contre le brigand, le « Daily Mail » annonce qu'elles ne commenceront pas avant la semaine prochaine; ce délai permettra, croit-on, de terminer les négociations avec les tribus voisines et de s'assurer si Raisouli entend combattre ou se soumettre sans résistance.

Raisouli résisterait

D'autre part, toujours de Tanger, on assure que Raisouli fait des effort désespérés pour se réhabiliter aux yeux de ses compatriotes; il a adressé à Mohammed-el-Torrès une lettre protestant contre sa révocation des fonctions de gouverneur de la province de Tanger. Il considère comme irrégulière la méthode suivie dans cette affaire, et il affecte de croire que la lettre lue dans toutes les mosquées n'émane pas du Sultan. Par toutes sortes de moyens, il essaie d'inspirer aux tribus de la méfiance au sujet de la politique du maghzen.

Il fait des préparatifs de résistance à Zinat. Il aurait fait venir des briques et des matériaux de construction. Il élèverait des murailles, percerait des créneaux. Des émissaires lancés par lui tenteraient de rallier ses partisans. Les démarches ne semblent pas avoir grand succès. Les trésorier de Raisouli, Alikai, a abandonné Zinat et est venu faire sa soumission à Bel-Ghazi, le nouveau caïd. Les gens du Fahs, à qui Raisouli a interdit d'approvisionner le marché de Tanger, ne tiennent aucun compte de cet ordre.

Une Histoire Vraie

Nous lisons dans l'« Intransigeant. »

« M. Rabier est vice-président de la Chambre. M. Rabier a une fille. Cette fille est malade.

» Ce que voyant, le député d'Orléans, vice-président de la Chambre, a demandé à une congrégation, par hasard non encore dissoute, de lui envoyer une de ses sœurs de charité pour soigner la malade.

« Ladite congrégation n'est pas riche en personnel. Elle ne le renouvelle pas, puisque la maison est exposée à être fermée d'un moment à l'autre. Néanmoins, quand elle reçut la demande du député Rabier, elle pensa qu'on ne pouvait faire autrement que d'y répondre. Il y avait bien de fervents catholiques qui réclamaient, eux aussi, des sœurs garde-malades, mais ceux-ci étaient des amis. On avait le droit de les négliger. Tandis qu'un député influent, membre du bloc, rapporteur de la loi contre les congrégations, cela valait la peine d'être ménagé!

» M. Rabier fut donc servi et bien servi. Et on nous dit qu'il ne tarit pas d'éloges sur le zèle, la patience et le dévouement de la garde-malade en cornette.

» Seulement, dans cette histoire assez ordinaire, une chose nous rend perplexe: Pourquoi M. Rabier, qui étale bruyamment son anticléricalisme quand il est à la Chambre, à la tribune ou dans les commissions, manifeste-t-il, au contraire, une préférence marquée pour la robe religieuse dès qu'il est rentré chez lui?

» S'il estime préférable les gardes-malades religieuses aux laïques, pourquoi veut-il en enlever le bénéfice aux gens qui ont du même avis?

» Et s'il trouve déplorable que les maisons religieuses continuent à fournir de leur personnel les chambres de malades ou les salles d'hospices, pourquoi donne-t-il le mauvais exemple en accordant sa clientèle aux maisons qu'il prétend fermer?

» Bien entendu, M. Rabier ne répondra rien à ces questions précises. »

» Léon BAILBY. »

L'ABONNEMENT AU TÉLÉPHONE

Un fixe de 100 francs et 0,15 centimes par communication « obtenue »

Paris, 2 janvier. — On a annoncé que M. Simyan étudiait un nouveau projet d'abonnement au téléphone. Les abonnés paieraient un droit fixe de cent francs, plus *quinze centimes par communication « obtenue »*.

Dans les bureaux du sous-secrétaire d'Etat, on donne les explications suivantes :

« L'administration est persuadée que ce mode nouveau lui amènerait de nombreux abonnés. Mais il n'y a encore rien de décidé pour le réaliser.

» En tout cas, il importe de faire une remarque: le projet de M. Symian s'il était adopté, n'entraînerait pas la suppression des abonnements actuels à 400 francs par an (à Paris), qui continueraient à être consentis à tous ceux qui en feraient la demande.

» Le seul but de M. Simyan est de mettre à la portée d'une foule de petits commerçants le téléphone chez soi, moyennant un abonnement annuel de 100 francs, et je crois savoir que de nombreuses demandes sont déjà parvenues à ce sujet à l'administration des téléphones.

» Enfin, l'abonnement mixte de 100 francs, en augmentant le nombre des abonnés, forcerait l'administration à augmenter le personnel, et vous savez que tout le monde en serait heureux. »

« Il est incontestable, dit un abonné, que ce mode de paiement serait avantageux pour les victimes du téléphone; celles innombrables qui n'obtiennent jamais de communication; elles ne seraient plus volées que de 100 francs au lieu de 400... »

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

UNE LETTRE DU PRINCE DE BULOW

Vigoureuses attaques contre le Centre. — Il préconise l'union des partis « libéraux. » Retour à la politique de Bismarck

Berlin, 2 décembre. — Le prince de Bulow, chancelier de l'empire allemand, a adressé au lieutenant général de Siebert, président de l'Association contre le socialisme, une lettre dans laquelle il donne à l'occasion des prochaines élections des renseignements concernant la situation politique intérieure.

« J'ai été obligé, dit le chancelier de l'Empire, d'avoir recours à l'appui du parti le plus fort, c'est-à-dire du Centre (catholique), et, malgré différents inconvénients. Je n'ai pas jugé nécessaire de modifier cet état de chosse tant que le Centre n'a pas abusé de son influence dans le Parlement. Mais lorsque le Centre, allié au parti socialiste, a refusé, au commencement de 1906, les crédits absolument nécessaires pour le chemin de fer de Keetmanshoop, pour les dédommagements à accorder aux farmers et pour la création d'un office des colonies, j'ai résolu de m'opposer de toutes mes forces à toute nouvelle tentative que le centre ferait pour abuser de sa puissance...

» Une certaine modification des opinions doctrinaires de la bourgeoisie libérale et l'accroissement de l'opposition aux agissements du socialisme m'ont fait espérer, ajoute le prince de Bülow, que le changement désirable pourrait être opéré par le peuple lui-même. Je ne crois pas que les élections donnent naissance à un grand parti libéral uni, mais les partis de droite, les libéraux-nationaux et les groupes libéraux placés plus à gauche, pourraient bien gagner assez de terrain pour former, dans certains cas, une majorité.

» Je ne considère pas comme un obstacle insurmontable l'antagonisme accentué qui a existé jusqu'à présent, entre la droite et la gauche bourgeoise. La vrai danger de réaction gît dans le socialisme. A Robespierre, ce Philistin devenu enragé, ce niveleur gris de phrases, devait nécessairement succéder le sabre de Bonaparte; il devait venir pour délivrer le peuple français du régime de terreur des jacobins et des communistes.

» ...Le vote du 13 décembre, dit en outre le chancelier de l'Empire, a été un coup porté au gouvernement et à la *dignité* nationale. Personne, en Allemagne, ne veut un gouvernement personnel, mais la grande majorité du peuple allemand veut encore moins le gouvernement d'un parti.

» L'Eglise catholique se trouve plus à l'aise en Allemagne, où règne l'égalité des confessions, que dans beaucoup de pays catholiques. Aucun représentant des

LES RÉCEPTIONS DU 1er JANVIER A L'ÉLYSÉE

Entrevue de M. Clémenceau et de ses collaborateurs avec M. Fallières. - Les présidents des deux Chambres. - Réception des membres du corps diplomatique. — Discours de M. Tornielli et réponse du Président de la République.

C'est au palais de l'Elysée que, comme d'habitude, s'est concentré, mardi, le mouvement des réceptions officielles du nouvel an, les ministres ayant supprimé ces réceptions.

Dès dix heures du matin, M. Clémenceau et ses collaborateurs sont arrivés au faubourg Saint-Honoré où, après avoir été salués par les cavaliers du service d'honneur, puis par M. Mollard, directeur du protocole, en grand uniforme, ils ont eu une entrevue avec M. Fallières, que les membres de ses maisons militaire et civile entouraient.

Discours habituels, congratulations officielles, puis, les ministres ayant été priés par le président de la République de prendre place à ses côtés, le défilé a commencé par les présidents du Sénat et de la Chambre et de nombreux membres des deux Assemblées.

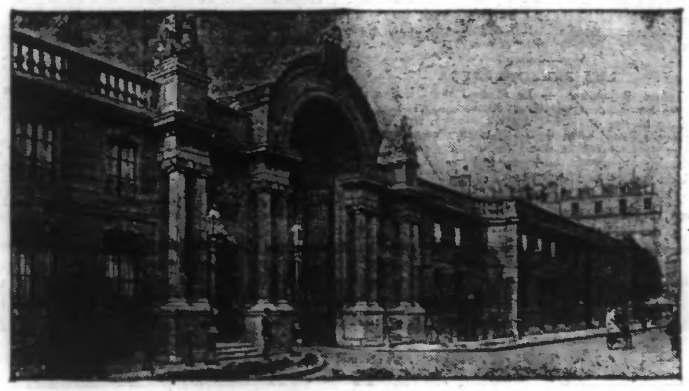

Le Palais de l'Elysée

De onze heures à midi, M. Fallières s'est rendu au Petit-Luxembourg et au Palais-Bourbon; les ministres et les sous-secrétaires d'Etat l'accompagnaient. Le cortège était escorté de cuirassiers.

A midi, retour à l'Elysée et déjeuner rapide; car une heure un quart après, dans la galerie des Fêtes, le Président, entouré des ministres, du grand chancelier de la Légion d'honneur et du gouverneur militaire de Paris, recevait les membres du corps diplomatique étranger, introduits par M. Mollard.

Le discours d'usage a été prononcé par le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, doyen du corps diplomatique, qui a dit :

« Monsieur le Président,

» Lorsque, presque au début de l'année qui vient de s'écouler, le corps diplomatique vint vous saluer la première fois, notre pensée se porta vers l'œuvre de concorde et de paix qui est notre tâche commune. La poursuite de cette œuvre s'est, depuis, heureusement continuée sans relâche.

» Par un grand nombre d'actes, de traités, conventions, arrangements, les gouvernements ont témoigné de plus en plus de l'importance qu'ils attachent au règlement direct de leurs intérêts par des transactions internationales qui dissipent les incertitudes inhérentes aux questions ouvertes. Le haut degré de développement acquis par l'esprit général de solidarité humaine a eu sa démonstration à l'occasion des épouvantables désastres qui ont malheureusement marqué 1906: c'est que rien de ce qui arrive chez un peuple ne reste étranger aux autres.

» La communauté des appréciations et des jugements qui, après quelques inévitables oscillations, se manifeste chez toutes les nations d'une civilisation égale, forme une opinion publique universelle qui est déjà, et le sera encore plus dans l'avenir, le coefficient décisif de l'œuvre conciliante de la diplomatie.

» Dans la constatation des progrès accomplis, nous puisons, monsieur le Président, la certitude que les vœux que nous adressons à votre pays et à votre personne trouveront dans l'année qui commence, leur accomplissement. »

Le président de la République a répondu :

« Monsieur l'ambassadeur,

» Vous venez de définir en termes excellents, et avec toute l'autorité de votre expérience, les principes qui prévalent de plus en plus dans le règlement des rapports internationaux et dans l'action de la diplomatie. Esprit de concorde et de transaction, respect du droit d'autrui, souci de l'opinion, sentiment de la solidarité humaine, telles sont, en effet, les considérations qui s'imposent chaque jour davantage à la conscience universelle.

» Par la façon élevée dont vous comprenez votre tâche, vous prenez une part importante, monsieur, au progrès de la civilisation. Je m'en félicite hautement, et, puisque c'est l'heure des vœux, je souhaite que l'année 1907 soit prospère au développement de l'œuvre de concorde et de paix qui est l'idéal commun de la France et des pays que vous représentez. »

Après le corps diplomatique, défilé ininterrompu des délégations du Conseil d'Etat, du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, de l'Institut, d'un grand nombre de corps constitués, du Conseil municipal de Paris, du Conseil général de la Seine, de la Chambre de commerce de Paris, etc.

La réception des députations de l'armée, qui a clos la cérémonie n'a pris fin qu'un peu avant quatre heures. Ces députations étaient composées du chef d'état-major général de l'armée, avec la députation du Conseil supérieur de la guerre; l'état-major particulier du ministre de la guerre, l'état-major de l'armée, les chefs des services du ministère de la guerre, les comités techniques, le chef d'état-major général de la marine, le cabinet du ministre, le comité des inspecteurs généraux, le haut personnel du ministère, l'état-major du gouverneur militaire de Paris, les colonels commandant la garde républicaine, les sapeurs-pompiers, les bureaux de recrutement et la gendarmerie de la Seine, le corps de l'intendance, les députations des officiers supérieurs des armées de terre et de mer, de l'armée active et de l'armée territoriale, etc.

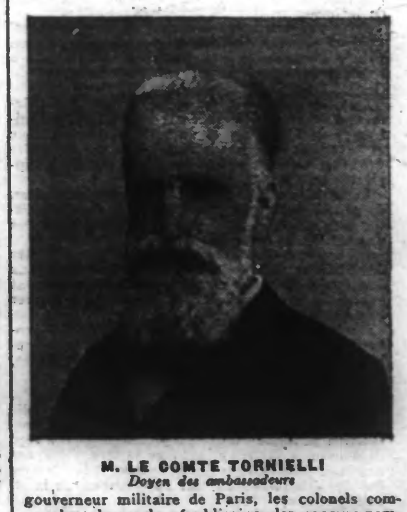

M. LE COMTE TORNIELLI
Doyen des ambassadeurs

Aucun discours n'a été échangé au cours de ces réceptions, après lesquelles le président de la République est rentré dans ses appartements tandis que les dernières voitures officielles quittaient la rue du Faubourg-Saint-Honoré et que les curieux se décidaient à le disperser.